



Bulletin de veille dédié à l’insertion et l’adaptation des Afriques dans les tendances mondiales

Les Afriques en 2020 : entre résistance et résilience

Volume 4, numéro 1, janvier 2021

Résumé analytique

Beaucoup d’observateurs et d’acteurs politiques ont comparé la pandémie causée par la COVID-19 à une guerre. Il s’agit, toutefois, d’une guerre pas comme les autres. Jamais dans l’histoire de l’humanité, une guerre n’aura-t-elle concerné l’ensemble de l’humanité, de manière aussi simultanée et pendant aussi longtemps! Bien que les moyens sécuritaires et juridiques mobilisés par les gouvernements confirment une situation de guerre, il reste que cette guerre menée depuis une année déjà ou bientôt est une guerre asymétrique; une de tous contre un : un ennemi subtile et diffus... Pour reprendre le constat du Groupe de la Banque mondiale, « peu de crises avant celle-ci auront à ce point touché la quasi-totalité des champs du développement »!

Le bilan des victimes à travers le monde témoigne de la fragilité de l’humanité et l’égalité de l’impuissance des États du monde. Si le taux de létalité, pour les Afriques en janvier 2021, semble démentir les projections catastrophistes en début de crise, faites par l’Organisation mondiale de la Santé, il serait naïf de sous-estimer les effets et l’impact de la pandémie sur le continent. On peut penser, entre autres, au ralentissement de la croissance des dernières années, notamment pour l’Afrique subsaharienne (jusqu’à -3,3% en 2020, selon les estimations de la Banque mondiale), au retard d’effectivité de la zone de libre échange continentale (ZLECAf), entrée en vigueur plutôt le 1^{er} janvier 2021, au lieu du 1^{er} juillet 2020, date initialement prévue.

Puisque c’est en période de crise qu’on est inventif..., la COVID-19 est un paroxysme, une contrainte de plus, par-delà les autres calamités (maladies, conflits, crimes économiques, terrorisme, (néo)colonialisme, etc.) qui ont testé la capacité d’adaptation voire de résistance du continent. Il reste maintenant, et plus que jamais, à les traduire en opportunités! Le présent numéro présente quelques réflexions à cet effet, avec les signatures de Élisanne Pellerin et de Charlie Mballa.

Contenu

TENDANCES	2
L’État en Afrique entre résistance, survivance et résilience: Une perspective critique du déterminisme colonial en Afrique francophone	2
REPÈRES.....	9
RÉFORMES.....	13
Augmenter l’efficacité des organisations sécuritaires régionales en Afrique grâce au concept de « sécurité élargie »	13
FOCUS.....	19
SOUS LA LOUPE	28
VIGIEAFRIQUES.....	30
CAP-Afriques.....	31

Les Afriques en 2020 : entre résistance et résilience

TENDANCES

L'État en Afrique entre résistance, survivance et résilience: Une perspective critique du déterminisme colonial en Afrique francophone

Charlie Mballa,

Campus Saint-Jean, University of Alberta

Parler de l'Afrique revient à évoquer « cette écorce aux multiples enveloppes » dont parle Achille Mbembe (2003) et à révéler les divers visages de l'aliénation politique et culturelle, dont l'un, celui de l'impérialisme, semble avoir résisté à l'histoire coloniale. Il s'est traduit dans les diverses formes d'ambivalence, d'ambiguïté (Balandier 1970), de parallélisme voire de contradiction caractérisant soit la fabrique, soit le fonctionnement de certaines institutions de l'État en Afrique. On n'est pas loin des thèses de François Constantin (1981) pour qui il existerait, au sein de l'État africain, « un clivage culturel entre les catégories dirigeantes qui pensent, vivent et parlent officiellement en nordique, et les masses (paysannes notamment) qui pensent, vivent et parlent constamment « horizontalement ». La complexité du politique dans bien de sociétés africaines se mesure, en effet, à la hauteur de ces situations de parallélisme, de dualisme, d'hybridisme voire d'antagonisme institutionnels, propres aux sociétés qui conjuguent les réalités historiques endogènes et exogènes ou qui aspirent à la modernité, tout en faisant face à toutes formes de résistance reliées à leur passé. L'État en Afrique centrale francophone d'aujourd'hui et même en Afrique en général, est un héritage à la fois complexe, hétéroclite et contradictoire. Il est tourné vers l'avenir et en même temps "coincé" dans les racines de son histoire et retenu par les résistances de son présent. Tout en reconnaissant les avancées procurées par les indépendances, on ne doit pas perdre de vue que ces dernières n'ont suffi à assurer la réconciliation ni des sociétés africaines avec elles-mêmes (Constantin, 1981) ni du politique avec le modèle de gouvernance. Autant la colonisation a été un modèle de développement capitaliste au dépend des sociétés colonisées, autant l'État africain contemporain semble perpétuer la protection des intérêts de l'Occident au détriment des intérêts locaux. Si l'organisation et le développement de cet État sont symptomatiques d'une forme d'aliénation politique par d'autres moyens, son fonctionnement, à l'observation, rappelle les thèses sur la crise de l'État, en général, de l'État africain en particulier (Constantin, 1981) et suscite une réflexion sur la répartition des responsabilités. Pour cerner le poids de la trajectoire coloniale sur la « gouvernementalité » (Foucault, 2004) en Afrique francophone, quelques phénomènes incitent à la prudence, considérés, ci-après, des points de vue économique, religieux, politico-administratif et culturel.

L'État en Afrique centrale francophone d'aujourd'hui et même en Afrique en général, est un héritage à la fois complexe, hétéroclite et contradictoire.

La relativité du phénomène économique

Il va sans dire que le développement de l'Afrique est en partie attribuable au régime colonial. On doit à la colonisation la construction des chemins de fer, des routes, des écoles (Austin, 2013). Les économies africaines exportatrices d'aujourd'hui le sont depuis la période coloniale. Selon certains spécialistes (Acemoglu, Johnson et Robinson, 2001, 2002a et 2002b), la « pauvreté relative » de l'Afrique est reliée au colonialisme, notamment à « l'installation d'Européens à des fins d'extraction » (Austin, 2010). Aujourd'hui, il manque à l'Afrique de véritables conditions qui ont fait le succès des économies riches et prospères du monde capitaliste : propriété privée, système fondé sur la concurrence et l'accumulation et bien d'autres préalables que la colonisation n'a pas été capable d'instaurer et qui relèvent de la théorie de la dépendance (Andre Gunder Frank et Samir Amin) nécessaires à la mise en place d'une économie fondée sur une croissance économique autonome (Austin, 2010).

La pauvreté de l'Afrique, tant décriée par tous aujourd'hui, n'est pas une météorite ; mais elle a été manufacturée par un long processus d'exploitation renforcé par les mécanismes propres au néolibéralisme. De ce point de vue, on pourrait avancer que la colonisation a fabriqué le sous-développement (Wengraf, nd). Le régime colonial a, en effet, érigé l'État en moteur central des économies (Hugon 1993) et tracé la voie de l'interventionnisme étatique qui continue à peser sur les économies africaines de nos jours.

Malgré cette défaillance du système colonial à instaurer les conditions de base d'économies prospères, les germes des économies d'exploitation en Afrique sont attribuables à la rationalité économique et l'esprit d'entreprise des Africains (Hill, 1997/1963). Hill montre justement comment la migration des producteurs de cacao du sud du Ghana, qui se poursuivait depuis les années 1890, dans l'indifférence, est le véritable innovateur dans la création de la plus grande industrie de culture du cacao au monde. Pour démontrer comment l'agriculteur migrant a été remarquablement réactif aux fins économiques, Hill fait la démonstration que l'agriculteur migrant a développé tous les attributs qui font de lui plus un « capitaliste » (qui achète des terres ou en hérite de ceux qui l'ont acheté avant lui et qui utilise de manière conventionnelle le produit d'une terre de cacao pour en acheter d'autres) qu'un « paysan ». Il en conclut qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre tradition rurale (le maintien des formes traditionnelles d'organisation sociale) et le modèle capitaliste. Cette démonstration s'appliquerait également à certaines réalités en Afrique francophone.

La relativité du phénomène religieux

Le rôle de la religion dans la formation de l'État en Afrique est indéniable. Du point de vue du colonialisme, certains spécialistes de la question ont démontré l'instrumentation de l'église par les colonisateurs. B. Salvaing (2006) évoque par exemple le cas de la Rhodésie et du Congo Belge, pour illustrer l'utilisation des missionnaires pour « encadrer les esprits », quand ils ne sont pas utilisés pour servir de « caution morale » à certaines pratiques immorales voire amoraux. Si le régime colonial et l'œuvre missionnaire ont pu être deux systèmes distincts, ces systèmes étaient néanmoins solidaires; les missionnaires étant chargés d'« humaniser » les systèmes coloniaux (Salvaing, 2006).

Dans le cas des colonies françaises, l'État français s'imposa d'abord comme une autorité ayant mainmise sur l'Église. À ce titre, il se servit des missions comme instrument de « francisation et d'expansion de la langue française » (Salvaing, 2006). Ici, l'Église participe de la « mission civilisatrice » (christianisation et règne de la raison) dont les missions sont des agents. On comprend pourquoi les cultures africaines étaient considérées par les missionnaires comme des obstacles empêchant l'accomplissement de la mission civilisatrice à laquelle ils étaient associés. Les missions religieuses occidentales visaient, autrement dit, à « remplacer le

fétichisme porteur de superstitions par la « vraie religion », évincer l'islam et répandre les lumières de la civilisation européenne empreinte de christianisme (Laverdière 1987: 70 et ss.)

Malgré le succès (comme celui des Baptistes allemands, plus tard les Pallotins au Cameroun et celui des Spiritains au Congo) (Salvaing, 2006) et l'influence de la religion occidentale imposée à même la colonisation, un pan important des cultures africaines a subsisté à l'influence religieuse occidentale. Ainsi, « le monde invisible des sorciers et des marabouts [continue à jouer] un rôle politique considérable en Afrique, et il est de plus en plus certain que maints politiciens tiennent compte de ce monde avant de prendre des décisions politiques » (Schatzberg, 2000). Dans son numéro du 10 juillet 2012, intitulé « La sorcellerie au cœur du pouvoir », le célèbre magazine *Jeune Afrique* écrit : « À l'époque des partis uniques et des chefs omnipotents, jusqu'au début des années 1990, c'est sans excès de pudeur que les « présidents à vie » s'entourent de marabouts et de féticheurs et adhèrent à des confréries devenues ipso facto des agences d'ascension sociale. Houphouët, Mobutu, Eyadéma, Ahidjo, Bokassa, Sékou Touré... ». Pour enfoncer le clou, on peut lire dans le même numéro : « les nouveaux entrepreneurs en mysticisme sont fréquemment des hybrides, bergers le jour, Bible à la main, sorciers la nuit avec leur petite sacoche emplies d'amulettes. L'ancrage est à ce point profond que même les politiciens qui n'y croient pas se doivent de donner le change, ne serait-ce que pour rassurer leur entourage et leurs partisans. » D'autres révélations du magazine ne sont pas sans « refroidir le dos » des lecteurs : « au-delà du village, c'est au sein de la famille, au cœur de l'intimité, que se nouent, pour les responsables comme pour les anonymes, les complots les plus inquiétants. Les attaques les plus dangereuses, comme celles qui, dans les deux Congos¹ ou au Gabon, par exemple, conduisent un oncle à « manger » son neveu, ou tel ministre à « vampiriser » l'un de ses propres enfants pour mieux asseoir son pouvoir, ne sont pas que des fantômes, mais des soupçons fréquents et parfois des réalités meurtrières. »

Bien malin, celui qui trouvera une explication découlant de la colonisation ou plus précisément de l'évangélisation de l'Afrique. Certaines pratiques aussi nombreuses que la dot, la danse et la musique africaines, la polygamie et bien d'autres sont loin d'être compatibles avec le message annoncé par la doctrine chrétienne orthodoxe. Aujourd'hui encore, les saints continuent encore à être vénérés en Afrique centrale et ailleurs dans le continent, en même temps que des divinités propres aux croyances ancestrales. Pour prendre en considération cette dimension des « cultures africaines » dans le message évangélique postcolonial, tout un discours de légitimation est entretenu par l'Église contemporaine ayant pour nom inculturation (du point de vue catholique) et contextualisation (du point de vue protestant).

La relativité du phénomène politico-administratif

Les institutions administratives et gouvernementales en Afrique portent presque toutes, d'hier à aujourd'hui, les stigmates de la colonisation. Nous avons évoqué précédemment le jacobinisme comme un des héritages institutionnels de ce régime. S'y ajoutent le système de patronage, l'utilisation et l'instrumentation des leaders africains et la substitution du droit et des normes locaux par le régime colonial. Font également partie de ce lot, le démantèlement des systèmes politiques indigènes par un réseau d'administrateurs coloniaux, la mise en place d'infrastructures routières, à des fins, certes de circulation des biens et des personnes, mais aussi de discipline et d'exercice de la force reconnues à l'armée et à la police, chargées de discipliner les indigènes et de faire respecter les travaux forcés (Wengraf, nd).

¹ Sic

Le régime colonial faisait de l'administration son épine dorsale. En ce sens, le pouvoir politique et l'administration publique étaient confondues, à telle enseigne que l'administration était la principale industrie de l'État durant la période coloniale, avec, dans le cas de l'Afrique centrale, 60% des dépenses consacrées aux émoluments (Dumont, 1966 : 78). L'administration bureaucratique, de type wébérien, qu'on retrouve en Afrique centrale (comme ailleurs dans le continent) s'explique ainsi par cette fonction première de l'administration coloniale. Cette politisation de l'administration et de la fonction publique perdure aujourd'hui dans la plupart des États africains à l'ère postcoloniale.

Les différences qu'il y a aujourd'hui entre le développement des pays d'Afrique de l'Ouest/britannique et celui des pays de l'Afrique centrale/française, par exemple est reliée à la différence entre le colonialisme britannique et celui français. Le premier était fondé sur le principe de l'*Indirect rule*; principe d'administration axé sur la responsabilisation relative des élites africaines (chefs africains)² et le deuxième sur le principe d'assimilation marqué par le souci d'anéantir les monarchies traditionnelles existantes sur le continent (Dahomey).

Pour comprendre la grammaire politique et administrative en Afrique francophone, il faut considérer ce qui a des allures de contrat social entre les dirigeants de la Métropole (ancien colonisateur) et les leaders de l'État postcolonial; contrat social qui se traduit par la promesse tacite faite par les premiers de protéger le pouvoir politique des seconds, tant et aussi longtemps que ces derniers (leaders africains) leur garantiront l'accès aux richesses enfouies dans leur sol et sous-sol.

La négation de la neutralité, une des caractéristiques de l'État en Afrique, se traduit, entre autres, par l'inversion des rôles et des fonctions. Ici, nous référons à cette inclination propre aux situations de « sous-développement » politique (Schwartzberg, 1998) où l'État soumet toutes les sphères et les couches sociales, vouées à son service. Au niveau « macro », la société est aussi bien au service de l'État que l'économie lui est soumise. Au niveau « micro », au lieu d'être au service du public, c'est ce dernier qui est au service du privé (intérêt privé). L'État et les services publics deviennent ainsi l'instrument d'une élite oligarchique; et la société, l'instrument du politique. Les Marxistes ne sont pas loin. Retour à J. F. Ménard, évoquant le « néo-patrimonialisme », soit la généralisation en Afrique de la confusion entre chose publique et chose privée; confusion de nature à faire perdre à la notion d'État (basée sur la distinction entre les deux) toute sa pertinence. L'analyse en termes de « néo-patrimonialisme » permet en effet de mettre en exergue les différentes formes de personnalisation et du pouvoir et de l'État en Afrique (ce que d'aucuns désignent sous l'expression « privatisation » de l'État (Hibou, 1999) : clientélisme, népotisme, tribalisme, copinage, patronage, corruption, toutes choses que J.F. Ménard considère comme des phénomènes « connexes » caractéristiques du « néo-patrimonialisme ».

Il ne serait pas exagéré de considérer la socialisation politique en Afrique (par le haut) comme un processus d'enrichissement, dans la mesure où faire de la politique en Afrique centrale en l'occurrence, rime aujourd'hui avec chercher à « devenir riche. » Cette conception de la politique découle en partie de l'accaparement de la société et de l'intérêt général par les calculs privés, ceux de quelques oligarques confisquant un État omniprésent et impotent.

² L'indépendance des anciennes colonies britanniques était plus ambitieuse que celle des anciennes colonies françaises (création de monnaies propres consenties par les Britanniques à leurs colonies devenues indépendantes, alors que les Français le refusaient à leurs colonies, bien que celles-ci soient devenues indépendantes).

Conclusion

Le fait colonial, pensons-nous, a refoulé le fait culturel en Afrique francophone, pour installer l'État, selon les normes occidentales. L'État n'ayant aucun contrôle sur le fait culturel, ce dernier, loin de disparaître du tissu social africain, s'est plutôt sédimenté, agissant tantôt en sous-main du modèle occidental, tantôt parallèlement à ce dernier. Dans certains cas, le fait culturel s'est même imposé comme une résistance au modèle étatique colonial et postcolonial.

Ce parallélisme institutionnel a une explication. Le colonialisme n'ayant pas été une « idéologie de substitution », dans la mesure où elle a plutôt été une idéologie de domination, il n'excluait pas la cohabitation de deux systèmes parallèles. Dès lors, « tandis que le pouvoir politique nouveau produisait ses propres normes, les centres traditionnels conservaient une certaine autonomie. Seulement le premier, l'État colonial et/ou postcolonial, ne touchait qu'une pellicule superficielle de la société, dont l'immense majorité continuait à n'entendre que les seconds. » (Constantin 1981)

La société africaine, pourrait-on dire, c'est la culture précoloniale (à quelques ajustements près); « l'État africain, c'est l'État postcolonial », ce que F. Constantin traduit par l'expression « l'État à l'européenne » (Constantin, 1981). L'un comme l'autre est porteur de corps étranger. La culture africaine s'imbrique difficilement dans l'État postcolonial, qui lui est étranger ; et le modèle étatique postcolonial jure avec le modèle social africain qui lui est aussi étranger. Cette double aliénation n'est pas loin du choc des cultures ou des civilisations, théorisé par S. Huntington. Ainsi, comme le dit cette sagesse devenue universelle, lorsque deux cultures se rencontrent voire s'affrontent, c'est la plus forte qui l'emporte.

C'est dire que le régime colonial puis postcolonial a, sans aucun doute, commis des torts au continent africain. Pourtant, même des décennies après les indépendances, la structuration du système-monde (Wallerstein, 1974) n'a ni transformé le rapport de force pour permettre le décollage espéré de l'Afrique, ni permis l'érection d'un État neutre, centré sur la recherche du bien commun. Les causes de cet État (en crise) restent toutefois partagées. D'un côté, tout porte à croire que la structure des investissements, le financement du développement (soit par l'aide ou par les prêts), la diplomatie commerciale ont des allures de nouvelles formes de colonialisme. Ce néocolonialisme tend même à laisser croire que les valeurs et les principes qui ont fait le succès de l'Occident (démocratie, droits de la personne, libertés fondamentales, État de droit et toute la vulgate du pluralisme) sont transférées à l'Afrique dans l'optique d'exploiter la faiblesse du continent à les comprendre, à les assimiler et à les appliquer. En encourageant le mouvement de démocratisation et de libéralisation du continent, l'Occident cachait ainsi mal son intention non officielle qu'on pourrait caricaturer en l'expression suivante : "ouvrez-nous vos portes pour que, au nom de la démocratie et de la liberté, nous soyons légitimés à faire chez vous ce qu'autrement nous n'aurions pas le droit de faire".

La suite, nous la connaissons...Les cas de la Libye, de l'Irak, etc. sont encore frais dans nos mémoires, avec leur lot d'instabilité politique et d'affaiblissement de l'État. De l'autre côté, la responsabilité du colonialisme dans le fonctionnement de l'État en Afrique en général, en Afrique francophone, en particulier, reste à relativiser et ce sans dédouaner l'Occident. Si la faiblesse de l'État en Afrique est attribuable à l'expérience coloniale (Wengraaf, nd), les problèmes de gouvernance, l'instabilité politique due à un contexte belligène, le sous-développement et bien d'autres problèmes compliquent la construction de l'État et l'État de droit en Afrique. Le fonctionnement de nombreux États ici justifie aujourd'hui encore des réflexions et les observations qu'on faisait sur lui il y a un peu plus de 40 ans. Il s'agit d'une situation de transition, se traduisant par un « processus de déstructuration - restructuration incomplet : les cultures autochtones [n'ayant] pas été totalement anéanties et l'assimilation

des cultures venues du Nord, jamais complète » (Constantin, 1981), si tant est qu'elle le sera un jour !

Références bibliographiques

Acemoglu, Daron, Simon Johnson, et James A. Robinson (2001). The colonial origins of comparative development : An empirical investigation. *American Economic Review* , no 91 (5) : 1369-1401.

Acemoglu, Daron, Simon Johnson, et James A. Robinson (2002a). An African success story : Botswana. CEPR Discussion Paper 3219. London : Centre for Economic Policy Research.

Acemoglu, Daron, Simon Johnson, et James A. Robinson (2002b). Reversal of fortune : Geography and institutions in the making of the modern world income distribution. *Quarterly Journal of Economics*, no 117 (4) : 1231-1294.

Austin, Gareth (2013). « L'Afrique est-elle entravée par son passé colonial? », *Opinions, Le Temps*, édition du lundi 16 septembre

Austin, Gareth (2010). « Développement économique et legs coloniaux en Afrique », *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement*, no 1 | 2010, 11-36.

Balandier, G. (1970). *The Sociology of Black Africa. Social Dynamics in Central Africa*, Harper Collins Distribution Services, 540 pages.

Constantin, François (1981). "Et si le pouvoir était au bout de la culture? Réalités culturelles et politique internationale de l'Afrique", Rapport présenté au premier congrès de l'Association française de Science politique, Texte révisé.

Dumont, R. (1966) *False Start in Africa*. New York: Frederick A. Praeger.

Foucault, Michel (2004). *Sécurité, Territoire, Population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris: Gallimard, 435 pages.

Frank, André Gunder et Samir Amin (1978). *L'accumulation dépendante. Sociétés précapitalistes et capitalisme*, Paris, Éditions Anthropos (trad. franç. Eddy Trèves).

Hibou, Béatrice (1999). *La privatisation des États*, Éditions Karthala, 400 pages.

Hill, Polly (1997/1963). *The migrant cocoa-farmers of southern Ghana : A study in rural capitalism*. Hamburg : LIT ; Oxford : James Currey. (Orig. pub. Cambridge 1963.)

Hugon, Philippe (1993). Les trois temps de la pensée francophone en économie du développement, dans C. Choquet, O. Dollfus, E. Le Roy et M. Vernières (eds.), *État des savoirs sur le développement*, 43-74. Paris : Karthala

Huntington, Samuel P. (1997). *The Clash of Civilizations*, Simon & Schuster; 368 pages.

Laverdière, Lucien (1987). *L'Africain et le missionnaire: l'image du missionnaire dans la littérature d'expression française*, Montréal, Bellarmin, 608 pages.

Mbembe, Achille (2001). *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000, 236 pages. (Autour d'un livre : On the Postcolony, Berkeley, University of California, 274 pages, dans *Politique africaine*, no 91, pages 171 à 194.)

Médard, Jean-François (1991). « L'État néo-patrimonial en Afrique noire ». Dans Médard, J.F. (dir.), *États d'Afrique noire : Formation, mécanisme et crise*. Paris : Karthala. P.323-353.

Salvaing, Bernard (2006). « Mission chrétienne christianisme et pouvoir en Afrique noire de la fin du XVIII^e siècle aux années 1960 permanences et évolutions », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, pp. 295-333.

Schatzberg, Michael G (2000). « La sorcellerie comme mode de causalité politique », *Politique africaine*, no 79, 33-47.

Schwartzberg, Roger-Gérard (1998). *Sociologie politique*, Montchrétien, 623 pages

Sellers, 2013

Wallerstein, Immanuel (1974). *The Modern World-System*, Vol. 1, New York, Academic Press, 426 pp.

Wengraf, Lee (nd). Legacies of colonialism in Africa, Imperialism, dependence, and development, *International Socialist Review*, no 103.

REPÈRES

Quel outil analytique pour agir face à la COVID-19?

Sous la coordination de Firmin E. Matoko, *Incidences socioéconomiques et culturelles de la COVID-19 sur l'Afrique : Quelles réponses de l'UNESCO?* se penche sur les effets socioéconomiques des mesures adoptées par les pays africains pour juguler la COVID-19. Dans une démarche propre à l'analyse prospective, l'ouvrage examine les incidences de la pandémie pour le continent africain et formule, sur la base des champs d'action de l'UNESCO, les réponses de cette institution pour aider ses États-membres, les organisations sous régionales et continentales, en quête de solutions adéquates face à la pandémie.

Pour approfondir...

UNESCO (2020). *Incidences socioéconomiques et culturelles de la COVID-19 sur l'Afrique : Quelles réponses de l'UNESCO?* Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, 38 pages.

La COVID-19 renforce-t-elle ou menace-t-elle plutôt le constitutionnalisme et l'État de droit?

Publié par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International), une organisation intergouvernementale dont la mission est de promouvoir la démocratie dans le monde, l'ouvrage s'intéresse aux conditions du respect du constitutionnalisme et de l'État de droit dans le cadre des mesures d'urgence adoptées par les gouvernements pour arrêter la propagation du virus est une priorité. L'ouvrage, qui est le produit d'un webinaire organisé sur le sujet, contient des recommandations de l'Institut, à l'égard des pays francophones et lusophones d'Afrique Centrale et de l'Ouest, dont la nécessité de repenser le contrat social entre Citoyens et États de ces pays.

Pour approfondir...

Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (2020). *L'impact de la crise du COVID-19 sur le constitutionnalisme et l'État de droit dans les pays francophones et lusophones d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale*, IDEA International, 19 pages.

Des solutions préventives sont-elles imaginables pour sortir les Afriques de l'engrenage des conflits?

Claude Biao examine dans cet ouvrage les faiblesses structurelles des États africains, notamment ceux minés par la violence politique générée par le terrorisme. L'analyse est effectuée sur la base des outils d'aide à la décision en contexte de risque sécuritaire. L'auteur propose un cadre théorique visant à permettre la mise en place de politiques pertinentes de prévention et de réponse.

Pour approfondir...

Biao, Claude (2020). *États et Terrorismes en Afrique: Un ultime défi de maturité*, Bookelis, 398 pages

La démocratie est-elle vraiment adaptée aux systèmes politiques africains?

« Comment l'Afrique est-elle parvenue à faire de la démocratie son régime-roi alors que sa susceptibilité historico-culturelle ne s'y prête pas d'emblée ? » C'est par cette question que Giscard Kevin Dessinga essaie d'analyser ce qu'il appelle la « haine pratique » pour la démocratie en Afrique. L'ouvrage évoque les rendez-vous historiques manqués, le problème de bonne gouvernance et de développement, celui de paix et de pain, de réconciliation et d'unité nationale, de conquête, d'exercice et de passation du pouvoir. L'ouvrage contient des propositions de l'auteur conçues comme des chemins à emprunter, des schémas et des orientations à suivre pour une « démocratie à visage humain en Afrique ».

Pour approfondir...

Dessinga, Giscard Kevin (2020). *Démocraties au four et au moulin: alternance et conflits électoraux*, L'Harmattan, 80 pages.

L'Afrique et les Africains ont-ils les moyens de leur réinvention?

Coordonnée par Soufyane Frimousse, chercheur associé à l'ESG de l'UQAM (Montréal), *Africa Positive Impact...* examine les processus de transformation de l'Afrique et explore les voies inédites expérimentées par le continent, un continent où « s'esquissent les figures du monde à venir », d'après les auteurs. Ces derniers essaient de refaire, à leur façon, la carte de la production de savoir de l'Afrique, en faisant ressortir les expériences exemplaires qui sont de nature à démontrer que l'Afrique et les Africains ont sans nul doute des atouts de leur réinvention.

Pour approfondir...

Frimousse, Soufyane (2020). *Africa Positive Impact: Agir pour un meilleur impact sociétal*, Éditions ÉMS, 432 pages.

TRANSFORMATIONS STRUCTURELLES DES ÉCONOMIES

Quelles sont les grandes questions économiques et sociales qui touchent le continent africain?

L'Agence française de développement, dans son édition 2020 de « l'économie africaine », présente les tendances macroéconomiques de l'Afrique et de ses régions. Il revient sur les enjeux structurels majeurs qui touchent les pays du continent, à l'échelle tant régionale que nationale. Cette édition aborde les questions d'urbanisation, de croissance économique, des

infrastructures et des services publics, de l'endettement, ainsi que celle relative aux flux migratoires et à l'industrialisation tardive.

Pour approfondir...

Agence française de développement (2020). *L'économie africaine 2020*, La Découverte, 120 pages.

Le continent africain est-il devenu le terrain où se joue l'avenir du monde?

Dans son Atlas de l'Afrique, l'Agence française de développement fait écho le point de vue de nombreux afro-optimistes, qui soulignent les profondes transformations que connaît le continent africain, ainsi que les processus à l'œuvre et les progrès réalisés. L'Atlas jette un autre regard sur l'Afrique et met en évidence une période inédite qui est celle que traverse un continent en passe d'accueillir un tiers de l'humanité et ce en une génération à peine! S'étant imposé comme le lieu des changements d'une ampleur et d'une rapidité inédites, le continent africain, au-delà de ses perspectives optimistes, y est également analysé du point de vue de ses défis et paradoxes.

Pour approfondir...

Agence française de développement (2020). *Atlas de l'Afrique AFD: Pour un autre regard sur le continent*, Armand Colin, 128 pages.

GOUVERNANCE

Comment apprécier l'expérience africaine de la démocratie pluraliste?

La Revue *Pouvoirs* a publié, dans numéro 175, un texte de Pierre Jacquemot, maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris, qui dresse le bilan de trente ans d'élections en Afrique. La « pratique hybride du multipartisme », la « fatigue du vote », la gestion contrariée du cycle électoral sont les dimensions analysées par l'auteur, à côté d'autres aspects comme l'addiction au pouvoir ou la défaillance des institutions électorales. Dans un contexte de crise sanitaire d'envergure planétaire, l'auteur questionne l'effectivité de la redevabilité des élus, dans la mesure où les citoyens ont du mal à se retrouver dans les choix de société qui sont faits...

Pour approfondir...

Pierre Jacquemot (2020). Trente ans d'élections en Afrique : bilan et défis nouveaux, dans *Pouvoirs*, 2020/4 (No 175), pages 131 à 145.

Quelle est la capacité de résilience de l'Afrique centrale face aux enjeux communs à l'échelle régionale?

Sous la direction de Sahawal Alidou, Aymar Nyenyezi Bisoka et Sara Geenen, *Conjonctures de l'Afrique centrale 2020* explore quelques thématiques centrales pour le continent, allant de la nature des pouvoirs politiques au niveau central jusqu'à la gouvernance des ressources naturelles, en passant par les défis de la reconstruction en contextes fragiles et post-conflits, les enjeux agricoles locaux et globaux. L'ouvrage offre une analyse des dynamiques politiques, économiques, sécuritaires et sociales récentes de l'Afrique centrale, lesquelles dynamiques témoignent d'une forme de résilience des pratiques et structures en place depuis des décennies.

Pour approfondir...

Alidou, Sahawal, Aymar Nyenyezi Bisoka et Sara Geenen, dirs. (2020). *Conjonctures de l'Afrique centrale 2020*, L'Harmattan, 376 pages.

RÉFORMES

Augmenter l'efficacité des organisations sécuritaires régionales en Afrique grâce au concept de « sécurité élargie »

Elisanne Pellerin,

*Doctorante et Chargée de cours,
UQAM³*

L'Afrique assiste, dans les dernières années, à la montée des groupes terroristes et para terroristes sur le continent. En réponse à ces transformations de la menace, les organisations régionales de sécurité s'y multiplient. Ces organisations privilégient une réponse principalement militaire répondant à une logique militaro-stratégique stato-centrique. Cependant, cette approche montre ses limites, entre autres, quant à la prévention de la violence (Auge 2011). Alors que l'une des nouvelles menaces majeures en Afrique est le terrorisme de groupes radicaux, une vision intégrant le concept de sécurité humaine semble une option intéressante pour permettre aux pays africains une réponse plus efficace à long terme, puisqu'elle prend en considération différents problèmes économiques et sociaux. Ces derniers peuvent favoriser la radicalisation des individus impliqués dans le terrorisme (United States Institute of Peace 2019; Centre national d'études stratégiques et de sécurité Niger 2018; Braddock 2012). L'Afrique étant un territoire immense avec des réalités qui diffèrent entre les régions, nous nous concentrerons sur l'Afrique de l'Ouest, grandement affectée par les nouvelles formes de violence et les enjeux de sécurisation.

Le présent article débutera donc par une illustration des principales différences entre la sécurité selon une vision plus traditionnelle, souvent reliée aux courants réalistes et néoréalistes, et selon la vision nouvelle, grandement inspirée par les travaux de Barry Buzan. Par la suite, nous verrons en quoi l'approche traditionnelle atteint ses limites dans le combat contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest. Finalement, la majeure partie de ce papier mettra de l'avant différents projets priorisant la sécurité humaine déployés, au cours des dernières années, dans la région observée.

Sécurité humaine ou traditionnelle : les différences

Depuis les années 1990, les menaces à la sécurité se diversifient. En ce sens, nous avons vu une montée du terrorisme, principalement après 2001, conjuguée à la violence endémique très présente sur le territoire (Abega 2003). Les organisations régionales se multiplient en Afrique de l'Ouest (Ngujoi 2017), mais conservent une approche militaire stato-centrée qui correspond

³ Elisanne Pellerin s'intéresse aux enjeux de droits humains, d'immigration, d'inclusion et d'intégration, de développement du Sud et des mécanismes de racisme ordinaire et systémique. Elle a orienté ses études doctorales sur les relations internationales et la sociologie politique.

à la vision traditionnelle de la sécurité. Usuellement, selon le paradigme réaliste des relations internationales, l'État est l'acteur principal (voire le seul) dans les questions sécuritaires; c'est ses frontières que l'on doit protéger. De plus, la sécurité est une démonstration de force et doit utiliser la puissance pour être efficace. La puissance militaire est donc la réponse à l'insécurité selon cette vision.

Cependant, force est de constater que, dans cette ère d'interdépendance grandissante et d'augmentation des migrations, la seule défense militaire dans les limites des frontières de l'État ne suffit plus. Les déstabilisations dans les pays voisins ayant un impact énorme sur l'ensemble de la région, Barry Buzan propose une approche plus régionale et moins stato-centrée de la sécurité au début des années 1990. Cette décennie est marquée par la diversification des menaces. Le concept de complexe de sécurité de Buzan illustre : « un ensemble d'unités dont les processus majeurs de sécurisation, de désécurisation, ou les deux, sont si interreliés que leurs problématiques de sécurité ne peuvent raisonnablement pas être analysées indépendamment les unes des autres ». Ainsi, il propose d'assurer la sécurité par une coalition d'États d'une même région. Il propose également d'élargir la sécurité étatique vers une « sécurité des collectivités humaines » qui comprend cinq domaines : la sécurité militaire, économique, politique, sociétale et environnementale (Buzan 1991, 19).

À partir des idées de Buzan se forme la « sécurité humaine » qui se centre sur la personne selon cinq axes principaux (UNOCHA 2020, 5) :

- Centré sur la personne;
- Multisectoriel;
- Holistique;
- Spécifique au contexte;
- Orienté vers la prévention.

Les menaces que l'on peut combattre grâce à l'élargissement du concept sont nombreuses et actuelles : « les diffusions technologiques, les menaces environnementales, les mouvements de population, tant démographiques que migratoires, l'émergence de réseaux terroristes et criminels et les concurrences inter-régionales » (Kennedy 1993). Ainsi :

« La sécurité englobe tous les aspects de la société, y compris les dimensions économiques, politiques et sociales de la vie individuelle, familiale, communautaire, locale et nationale. La sécurité d'une nation doit être construite en termes de sécurité des citoyens à vivre en paix et à disposer d'un accès aux ressources élémentaires de la vie, tout en participant aux affaires de sa société en toute liberté et en jouissant de tous les droits humains fondamentaux » (Hussein et al 2004, 17).

Les limites de la sécurité traditionnelle

Les limites de la vision traditionnelle de la sécurité dans le contexte changeant de l'Afrique de l'Ouest sont nombreuses. D'abord, vu les déplacements de population et les attaques terroristes qui dépassent les frontières d'un État, penser la sécurité en terme étatique est dépassé et inefficace. Dans le cas où ces organisations disposent de moyens plus efficaces que les États seuls pour lutter contre les menaces sécuritaires, les pays doivent accepter de

transférer la partie de leurs droits souverains en termes de protection des biens et des personnes aux organisations régionales, malgré leur réticence. Le partage de l'information entre les États permis par la régionalisation de la sécurité est également extrêmement important en matière de combat contre le terrorisme. Également, la surmilitarisation des communautés pour combler l'inaction du gouvernement face au problème instaure un climat de tension qui favorise les violences (Ngujoi 2017) et la perte de confiance de la population qui peut mener vers la radicalisation (Van Brakel et de Hert 2011). Finalement, l'approche traditionnelle ne tient pas en compte la prévention qui semble être la clé, particulièrement en ce qui a trait à la radicalisation et au terrorisme (Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence 2016).

L'Afrique fait également face à des problèmes plus larges comme la pauvreté, l'inégalité des genres et les changements climatiques (dont les conséquences sont particulièrement ressenties en Afrique). Ces derniers sont susceptibles d'apporter des déstabilisations et des conditions de vie qui, comme dit en introduction, peuvent mener vers la violence pour répondre à leurs besoins primaires. L'implication des femmes au sein de la société et du développement devient également essentielle pour combattre la pauvreté.

Par la sécurité humaine, il est donc possible de faire de la prévention et de s'attaquer aux causes de la violence de façon élargie en s'attaquant aux problèmes sociaux et économiques afin de favoriser le bien-être de la population. Ceci ne donne qu'un aperçu des possibilités et des avantages en comparaison à la sécurité traditionnelle.

Cap sur les progrès

Malgré les difficultés à mettre en place des principes fonctionnels et efficaces de sécurité humaine, des initiatives rejoignent les objectifs de cette dernière, mises en avant en Afrique de l'Ouest. Par exemple, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a mis sur pied une Réserve régionale de sécurité alimentaire qui comprend à la fois des stocks physiques de céréales et des fonds pour répondre aux besoins en alimentation des pays de la région, qui ont des besoins urgents de denrées. La réserve accueille donc les demandes des pays membres et distribue ses ressources selon la priorisation établie par un comité de gestionnaires. Ainsi, selon le dernier rapport d'activités publié en mars 2019, quatre pays avaient bénéficié de l'aide alimentaire entre 2017 et 2019 : Le Ghana, le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria. C'est 19 711 tonnes de céréales qui ont été distribuées, selon les dernières statistiques accessibles. Cap-Vert a bénéficié, de son côté, d'une aide financière d'urgence à la hauteur de 150 000 USD. D'autre part, les réserves physiques sont actuellement stockées dans le but de pouvoir répondre à plus de crises : « le projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest a permis, à ce jour, de constituer le stock physique à 31 422,5 tonnes de céréales, comprenant du maïs, du mil, du sorgho et du riz » (CEDEAO 2019, 3).

Bien que le programme soit actuellement financé par l'Union Européenne, l'organisation a adopté une politique de « remboursement » qui demande aux États bénéficiaires de redonner à la réserve, dans des délais raisonnables, la même quantité de céréales ou l'équivalent en argent que celle qu'ils ont obtenue. Cette politique devrait permettre, à long terme, la pérennité de la réserve et son autonomisation en termes de financement. Bien que des

ajustements restent à faire pour maximiser l'efficacité du programme, ce dernier apporte une aide concrète à la sécurité humaine de la région.

Une autre initiative qui mérite d'être soulignée est celle de Peace Direct, qui finance des projets et des formations pour les femmes. Les femmes étant les premières victimes des conflits armés, l'organisation a aidé, en 2019, 1026 personnes, qui ont pu bénéficier des 20 projets financés. Pour donner un exemple très concret, des femmes ont été formées pour servir de médiatrices dans les discussions autour de conflits. Les médiatrices ont permis d'arriver à une entente entre deux groupes ethniques : les Dogon et les Fulani et de conserver la paix autour du barrage Kouro (Peace Direct 2021a). Ces deux groupes étaient au centre de conflits violents ayant tué 200 civils et déplacé des centaines d'autres en 2018 (Human Rights Watch 2018). Des actes de médiation comme ce dernier permettent donc de prévenir beaucoup de violence et de faire régner un sentiment de paix et de sécurité dans les communautés, tout en impliquant les femmes et en valorisant leur travail.

Au Nigéria, aussi très touché par la montée des groupes terroristes, Peace Direct s'est associé à Peace Initiative Network en 2019. Ensemble, ils ont offert à 152 jeunes Nigériens une formation technique et du matériel pour qu'ils puissent pratiquer un métier et être ainsi moins attirés par l'argent à faire dans la criminalité. Ils ont également offert des formations en règlement de conflits à des entraîneurs de soccer (football), puisque les parties se terminaient très souvent par des conflits violents. Grâce à ces entraîneurs formés, les jeunes sont appelés à résoudre leurs conflits de façon pacifique et à gérer leurs émotions. Des entraîneurs formés par leur programme ont offert une formation à d'autres entraîneurs, ce qui permettra la continuité. Par ces deux initiatives, les associations partenaires espèrent réduire le taux d'enrôlement des jeunes dans les groupes criminalisés et développer de meilleures communications entre les différents groupes ethniques et religieux (Peace Direct 2021b). Bien que Peace Direct soit un organisme international financé par des gouvernements occidentaux, dont le gouvernement canadien, nous croyons que ses initiatives pour former des actrices locales qui prennent en charge les projets à long terme sont bénéfiques pour l'atomisation des femmes de la région.

Il convient de parler d'initiatives locales de femmes telles que La voix des femmes au Burkina Faso qui, comme son nom l'indique, propose une multitude de services. L'organisme propose, entre autres, des formations qui visent à diminuer les mariages des jeunes filles ainsi que l'excision. Un projet a également été mis sur pieds pour donner à des jeunes femmes des animaux et des céréales, dans le but qu'elles puissent commencer des activités de ventes génératrices de revenus pour accéder à l'indépendance financière. Des cliniques de soins psychologiques, de médecine générale, de gynécologie, de psychologie et d'aide juridique sont également fonctionnelles dans les bâtisses de l'organisation, pour aider les femmes et leur offrir l'aide de différents intervenants dans le but de prévenir les violences sexuelles et psychologiques. Les mariages d'enfants, les excisions et les violences contre les femmes étant des enjeux majeurs au Burkina Faso, ce type d'organisations locales menées par des femmes burkinabées sont le parfait exemple de la prévention de la violence et de l'autonomisation des femmes.

Conclusion

Ce court article présente les bases des avantages de la sécurité humaine et des limites des approches traditionnelles à la vue des changements en ce qui a trait aux nouvelles menaces, particulièrement le terrorisme, en Afrique de l'Ouest. La région fait également face à des enjeux environnementaux et sociaux qui s'accroissent et ne peuvent plus être ignorés pour assurer la sécurité et le bien-être des populations. En ce sens, une transition vers la sécurité humaine, même si elle représente des défis de taille, semble essentielle pour bâtir l'avenir du continent. Cet article se concentre très peu sur les difficultés d'intégration et d'efficacité rencontrées par les États dans leur effort d'application de la sécurité humaine. Il serait intéressant de se pencher sur ces questions dans un prochain article.

Références bibliographiques :

Abega, Séverin Cécile (2003). « La violence endémique en Afrique », *Bulletin de l'APAD*, no. 25, 2003, pages 1-7.

Auge, Axel (2011). « Les armées africaines et le développement: une transformation nécessaire », *Bulletin du maintien de la paix*, no. 102, Récupéré de <https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/No102internet.pdf> [consulté le 25 janvier 2021].

Buzan, Barry (1983). *People, States and Fear: The National Security Problem in International Relations*, Brighton, University of North Carolina Press, 262 pages.

Braddock, Kurt Howard (2012). *Fighting Words: The Persuasive Effect of Online Extremist Narratives on the Radicalization Process*, The Pennsylvania State University, 281 pages, Récupéré de https://etda.libraries.psu.edu/files/final_submissions/7610 [consulté le 25 janvier 2021].

Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (2016). « Processus de radicalisation », Récupéré de <https://info-radical.org/fr/processus-de-radicalisation/> [consulté le 25 janvier 2021].

Centre national d'études stratégiques et de sécurité Niger (2018). Étude approfondie sur les facteurs de radicalisation en milieu rural, urbain, universitaire et carcéral dans cinq régions du Niger, 116 pages, Récupéré de [https://www.ndi.org/sites/default/files/Rapport%20de%20l%27e%CC%81tude%20sur%20les%20facteurs%](https://www.ndi.org/sites/default/files/Rapport%20de%20l%27e%CC%81tude%20sur%20les%20facteurs%20) [consulté le 25 janvier 2021].

David, Charles-Philippe (2000). *La guerre et la paix, approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de sciences Po, 525 pages.

Human Rights Watch (2018). « We Used To Be Brothers », Récupéré de https://www.hrw.org/report/2018/12/07/we-used-be-brothers/self-defense-group-abuses-central-mali#_ftn3 [consulté le 25 janvier 2021].

Hussein, Karim et al.(2004). Sécurité et sécurité humaine : présentation des concepts et des initiatives Quelles conséquences pour l’Afrique de l’Ouest ?, Récupéré de <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/38826711.pdf> [consulté le 25 janvier 2021].

Kennedy, Paul (1993). «The Future of the Nation-State», Preparing Ourselves for the Twenty-First Century, New York, Random House, pp. 122-134.

Nguijoi, Gabriel Cyrille (2017). « La problématique du régionalisme sécuritaire face à des menaces transnationales en Afrique : regard rétrospectif et prospectif », Institut de recherche et d’enseignement sur la paix, no.180, Récupéré de https://www.researchgate.net/publication/344175482_LA_PROBLEMATIQUE_DU_REGIONALISME_SECURITAIRE_FACE_A_DES_MENACES_TRANSNATIONALES_EN_AFRIQUE_REGARD_RETROSPECTIF_ET_PROSPECTIF [consulté le 25 janvier 2021].

Peace Direct (2021a). « Mali », , Récupéré de <https://www.peacedirect.org/us/mali/> [consulté le 25 janvier 2021].

Peace Direct (2021b). « Nigeria », Récupéré de <https://www.peacedirect.org/us/where-we-work/nigeria/> [consulté le 25 janvier 2021].

United States Institute of Peace (2019). Preventing Extremism in Fragile States: A New Approach Final Report of the Task Force on Extremism in Fragile States, 26 février, 66 pages, Récupéré de <https://www.usip.org/publications/2019/02/preventing-extremism-fragile-states-new-approach> [consulté le 25 janvier 2021].

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (2009). La securite humaine en theorie et en pratique Application du Concept de Sécurité Humaine et Fonds des Nations Unies pour la Sécurité Humaine, 10 septembre, 86 pages, Récupéré de <https://www.unocha.org/sites/dms/HSU/Publications%20and%20Products/Human%20Security%20Tools/Human%20Security%20in%20Theory%20and%20Practice%20French.pdf> [consulté le 25 janvier 2021].

FOCUS

Ces héros noirs qui ont marqué l'histoire...du Canada

Le Canada célèbre cette année sa treizième édition du Mois de l'histoire des Noirs, après un vote unanime de 2008, sur une motion du premier sénateur noir Donald Olivier proposant de faire célébrer la contribution des Canadiens issus du continent noir chaque mois de février. Cette idée et cette reconnaissance s'ajouteront aux célébrations de la « Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine 2015-2024 », adoptée par les Nations Unies.

Les contributions des Noirs en Amérique et à la société canadienne en particulier sont remarquables, en même temps discrètes. Trop discrètes, diraient certains. En ce début d'année 2021, Cap-Afriques, à travers ce numéro de *VigieAfriques*, s'en « souvient ».

De l'interprète Mathieu Da Costa (17^e siècle), premier immigrant noir recensé au Canada à Michaëlle Jean (il n'y a pas longtemps), les noms abordés dans les lignes qui suivent sont ceux des illustres personnages et personnalités qu'on aurait tort de mettre dans la liste noire de l'oubli...! Leur énumération ne saurait être exhaustive: Anderson Abbot, Lincoln Alexander, Marie-Joseph Angélique, Donaovan Bailey, Carrie Best, Thornton et Lucie Blackburn, Rosemary Brown, Mary Ann Shadd Cary, Davon Clunis, Anne Claire Cools, Viola Davis Desmond, William Hall, Josiah Henson, John Armstrong Howard, Ferguson Arthur Jenkins, Sam Langford, Michael Lee-Chin, Elijah McCoy, Firmin Monestime, Donald H. Oliver, Willie O'Ree, , Richard Pierpoint, Brunny Surin ou John Ware, Portia White.

Quelques-uns de ces valeureux noirs sont soulignés dans les lignes qui suivent afin de célébrer le souvenir de ceux et celles qui ont fait de leur histoire, une histoire canadienne...

Une histoire marquée par quelques illustres pionniers

Jean Augustine (1937-)

Première femme afro canadienne à être élue à la Chambre des Communes, soit en 1993, à titre de représentante de la grande région de Toronto (Etobicoke-Lakeshore), elle remplira à ce poste quatre fois consécutivement, jusqu'en 2006. Avant sa retraite en 2015, elle sera nommée en 2007 commissaire à l'Équité pour l'Ontario, soit la toute première à occuper ce poste. Plusieurs écoles portent son nom dans cette province qu'elle a tant servie.

Lincoln Alexander (1922-2012)

Plus connu pour sa place occupée au sein de la classe politique canadienne, **Lincoln Alexander** est le premier noir à siéger au sein du Parlement canadien, sous les couleurs du Parti progressiste conservateur et premier noir à exercer comme membre du cabinet, en tant que ministre fédéral du Travail. Premier Lieutenant-gouverneur (LG), issu de la minorité visible, cet ancien combattant aura servi comme 24^{ième} LT en Ontario, de 1985 à 1991. Juriste, on se souviendra également de ce natif de l'Ontario, de parents Caribéens, comme le premier à remplir cinq fois le mandat de Chancelier, pour l'Université de Guelph, soit de 1991 à 2007.

Après sa mort en 2012, à 90 ans, le Canada célèbre chaque 21 janvier et ce depuis 2015, le « Lincoln Alexander Day », à la suite d'une tradition initiée par l'Ontario et devenue loi fédérale, au terme de la sanction royale du 9 décembre 2014.

Anne Cools (1943-)

Première femme à servir comme sénatrice, la libérale (devenue en 2004 membre du Parti conservateur du Canada) **Anne Cools** fut nommée par Pierre-Elliott Trudeau à la Chambre Haute du Canada et y exerça ses fonctions de sénatrice de 1984 à 2018, soit pendant 34 ans! Née à la Barbade, elle commence ses études à Montréal à 13 ans et se fait remarquer comme seule étudiante noire parmi ses camarades du Secondaire, avant de poursuivre ses études à l'Université McGill. Avant de terminer ses fonctions comme sénatrice indépendante en 2017, sa carrière politique lui avait valu de figurer parmi les 100 meilleures canadiennes de tous les temps par CBC (2004) ou d'être considérée comme la femme la plus influente au Canada, par *Toronto Sun*.

Michaëlle Jean (1957-)

Première titulaire au poste de Gouverneur général du Canada, de race noire, la journaliste Michaëlle Jean s'était déjà distinguée en étant la première personne de race noire à être recrutée par un service de diffusion de télévision française au Canada. Elle sera également la première femme et la première canadienne à occuper le poste de Secrétaire générale de la Francophonie, de 2014 à 2018.

Willie O'Ree (1935-)

Premier joueur professionnel noir à jouer dans la Ligue nationale de Hockey, c'est avec le Québec et l'Ontario que celui qu'on surnomme Jackie Robinson du Hockey sur glace, fait ses débuts dans ce sport. Ce natif du Nouveau-Brunswick (NB), dont les grands-parents ont quitté les États-Unis pour le Canada, est reconnu comme étant celui qui a brisé les barrières raciales dans ce sport à cause duquel il est devenu borgne, victime d'un coup de rondelle, lors d'un match, alors qu'il défendait les couleurs de l'association de Hockey de l'Ontario. Il a été couronné au Temple de la renommée du Sport du NB. Il a reçu en 2020 le titre de bâtisseur par le Panthéon des Sports canadiens.

Mary Ann Shadd (1823-1893)

Première femme noire à œuvrer comme éditrice dans le monde des journaux canadiens, Mary Ann Shadd a marqué les mémoires, tout en agissant clandestinement comme première femme à publier un journal en Amérique du Nord. Elle a en effet édité *The Provincial Freeman*, un journal hebdomadaire, paru pour la première fois en 1853. La journaliste, née aux États-Unis, fait connaître dans son journal des auteurs antiesclavagistes et féministes de renom.

« Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante »..., nous reprenons, ci-après, un Quiz proposé par Radio Canada, contribuant ainsi à aider notre mémoire à faire une place de choix à nos grands hommes et femmes venus d'ailleurs pour se dévouer à leur nouvelle patrie.



Nos pionniers afro-canadiens en 10 questions

À l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs, nous vous proposons de découvrir ces personnalités afro-canadiennes qui ont façonné l'histoire du pays à leur manière, en dépit du racisme qui se faisait sentir partout.

Question 1



En 2012, Devon Clunis est devenu le premier Noir à être nommé chef de police au Canada. Du service de police de quelle ville canadienne a-t-il pris la tête?

- a Toronto
- b Ottawa
- c Halifax
- d Winnipeg

Question 2



Crédit : Courtoisie de Ebony Magazine

En 1964, Firmin Monestime est devenu le premier maire noir au Canada. Il fut élu maire de la municipalité de Mattawa en Ontario. De quel pays est-il originaire?

- a Martinique
- b Guadeloupe
- c Haïti
- d Sainte-Lucie

Question 3



Crédit : Vincent Masson

Mathieu da Costa est le premier Noir à avoir mis les pieds au Canada. Il est arrivé au pays autour de 1608. Quel rôle a-t-il joué à cette époque?

- a Il est un esclave en fuite en provenance des États-Unis
- b Il agit en tant qu'interprète pour des explorateurs
- c Il émigre en Nouvelle-Écosse en même temps que de nombreux Loyalistes
- d Il abouti au Canada après avoir traversé l'Atlantique à bord d'un navire négrier

Question 4



Crédit : Justin Tang

Le Néo-Brunswickois Willie O'Ree est surnommé « le Jackie Robinson du hockey sur glace » puisqu'il est devenu le premier hockeyeur noir à jouer dans la Ligue nationale de hockey (LNH). Au sein de quelle équipe a-t-il évolué?

- a Les Blackhawks de Chicago
- b Les Rangers de New York
- c Les Red Wings de Detroit
- d Les Bruins de Boston

Question 5



Crédit : Fred Chartrand/Canadian Press

Après une carrière à la télévision française de Radio-Canada, Michaëlle Jean devient la première personne noire à occuper le poste de gouverneur général du Canada. Quel est le premier ministre qui a entériné cette nomination?

- a Paul Martin
- b Brian Mulroney
- c Stephen Harper
- d Jean Chrétien

Question 6

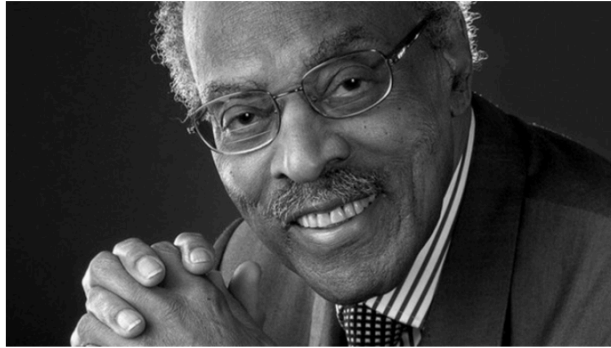


Crédit : Musée canadien pour les droits de la personne

En 2018, la Néo-Écossaise Viola Desmond est devenue la première personne noire à figurer sur un billet de banque canadien. Cette propriétaire de salon de coiffure a injustement été arrêtée pour avoir commis quel crime?

- a Elle a utilisé des toilettes réservées aux personnes blanches dans un restaurant
- b Elle a refusé de changer de place dans un cinéma alors qu'elle était assise dans une section réservée aux Blancs
- c Elle a voulu utiliser les services de la bibliothèque municipale aux heures réservées aux personnes de race blanche
- d Elle a refusé de céder sa place à un passager blanc dans un autobus

Question 7



Élu dans la circonscription de Hamilton-Ouest, Lincoln Alexander est devenu, le 25 juin 1968, le premier député noir à la Chambre des communes. Dix ans plus tard, il devient le premier Noir membre d'un cabinet fédéral. Quelle portefeuille le premier ministre de l'époque lui a-t-il confié?

- a Ministère du Patrimoine canadien
- b Ministère de l'Immigration
- c Ministère du Travail
- d Ministère du Transport

Question 8



Crédit : Département de la Défense nationale/Librairie et Archives nationales

John Armstrong Howard a dominé le sprint canadien de 1912 à 1915. Il a été le premier athlète olympique noir du Canada à participer à des Jeux olympiques d'été. Dans quelle ville se déroulait les Olympiades auxquels ce vétéran de la Première Guerre mondiale a participé?

- a Jeux de Londres, au Royaume-Uni
- b Jeux de Stockholm, en Suède
- c Jeux d'Anvers, en Belgique
- d Jeux de Paris, en France

Question 9



Anderson Abbot devient le premier médecin noir au Canada en 1861. Il est l'un des huit chirurgiens noirs à servir dans l'armée de l'Union au cours de la Guerre civile américaine. Dans quelle grande université canadienne a-t-il fait ses études?

- a Université de Toronto
- b Université de Montréal
- c Université Dalhousie
- d Université du Manitoba

Question 10



Crédit : Archives nationales du Canada, C-029977

Mary Ann Shadd Cary fut la première femme noire éditrice d'un journal au Canada, qu'elle lança en 1853. Quel est le nom de sa publication?

- a Le Voice of the Fugitive
- b Le Chatham Liberty
- c Le Provincial Freeman
- d Le Freedom Times

F

AITES MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

Élections présidentielles

Mois	Pays	Élus	Formation
22 février	Togo	Faure Gnassingbé	Économiste
20 mai	Burundi	Évariste Ndayishimiye	Militaire
18 Octobre	Guinée Conakry	Alpha Condé	Juriste (publiciste)
28 Octobre	Tanzanie	John Magufuli	Chimiste
22-24 octobre	Seychelles	Wavel Ramkalawan	Théologien
31 Octobre	Cote d'Ivoire	Alassane Ouattara	Économiste
22 novembre	Burkina Faso	Roch Christian Kabore	Économiste
7 décembre	Ghana	Nana Akudo-Addo	Avocat
27 Décembre	Niger	Mohamed Bazoum	Enseignant
27 Décembre	Centrafrique	Faustin Archange Touadera	Mathématicien Enseignant

A

UTRES FAITS MARQUANTS

- ⇒ 16 mai : Arrestation de Félicien Kabuga, financier présumé génocide rwandais de 1994
- ⇒ 20 mai : « acte de décès » du Franc CFA ouest-africain, abandonné par huit pays en ayant en commun l'usage (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo)
- ⇒ 8 Juin : Décès de Pierre Nkurunziza, ancien président de la république du Burundi, des suites d'une attaque cardiaque
- ⇒ 18-19 Aout : Coup d'État au mali et renversement du président Ibrahim Boubacar Keïta, remplacé par un gouvernement de transition dirigé par Bah Ndaw
- ⇒ 24 Aout : Pascal Lissouba, Ancien président du Congo décède en France
- ⇒ 10 novembre : Amadou Toumani Toure, ancien Président du Mali, décède à Istanbul
- ⇒ 12 novembre : décès de John Jerry Rawlings ancien président du Ghana
- ⇒ 17 Décembre : Pierre Buyoya, ancien président du Burundi, décède à Paris

SOUS LA LOUPE

1^{er} JANVIER 2021 – LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf) ENTRE EN VIGUEUR

Le plus grand marché commun du monde en termes d'habitants entre en vigueur ce 4 Janvier 2021. La ZLECAf concerne, en effet, 1,2 milliard d'habitants et représente l'ensemble des pays africains, à l'exception de l'Érythrée qui ne l'a pas encore signé. La ZLECAf sera sous la loupe des observateurs de la scène africaine, puisqu'elle devra relever le défi de la cohabitation, si l'on considère l'existence parallèle des huit communautés économiques régionales qui l'ont précédée.

16 JANVIER - 7 FÉVRIER 2021 – CAMEROUN - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

Du 16 janvier au 7 Février, le Cameroun abritera le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN). Cet événement organisé dans un contexte de crise socio sanitaire mondiale, est un test pour ce pays, appelé à recevoir la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en 2022. Le Cameroun devra démontrer sa capacité à relever le défi constitué par l'organisation d'événements internationaux d'envergure, alors que le pays face à deux conflits sanglants, celui dans la région anglophone et celui dans l'extrême nord du pays, région terrorisée par le groupe jihadiste Boko Haram.

24-25 JANVIER 2021 – CONSTANTINE, ALGÉRIE - INTERNATIONAL CONFERENCE AND EXPO ON DRUG DISCOVERY, DESIGNING AND DEVELOPMENT (ICE4D).

Organisée par la *Universal Research Cluster*, la Conférence sur la découverte, la conception et le développement de médicaments vise à rassembler des chercheurs universitaires et des chercheurs de premier plan pour échanger et partager leurs expériences et résultats de recherche sur tous les aspects de la découverte, de la conception et du développement de médicaments. La conférence est par ailleurs une plate-forme interdisciplinaire pour chercheurs, praticiens et éducateurs appelés à présenter et discuter des innovations, tendances et préoccupations les plus récentes, ainsi que des défis pratiques rencontrés et des solutions adoptées dans les domaines de la découverte, de la conception et du développement de médicaments.

24 JANVIER - 25 JANVIER 2021 – GONDAR, ÉTHIOPIE - CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA GESTION DURABLE DE L'EAU (ICSWM-2021)

La Conférence internationale sur la gestion durable de l'eau (ICSWM) se tiendra à Gondar, en Éthiopie, du 24 au 25 janvier 2021. Elle a vocation à représenter une des principales conférences internationales où sont présentées des avancées nouvelles et fondamentales dans les domaines de la gestion de l'eau et des sciences de l'environnement. Elle sera, par ailleurs, l'occasion de favoriser la communication entre chercheurs et praticiens travaillant dans une grande variété de domaines scientifiques ayant un intérêt commun dans l'amélioration de la gestion de l'eau et des sciences de l'environnement.

1ER FEVRIER 2021 - BAMAKO, AU MALI - CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES VILLES FUTURES (ICFC-2021)

La Conférence internationale sur les villes futures (ICFC) se tiendra à Bamako le 1^{er} février 2021. Elle réunira des participants du monde entier qui souhaitent développer des liens professionnels et / ou explorer des opportunités de carrière dans la région. La conférence vise à évaluer l'état des connaissances académiques et pratiques liées aux villes futures et sera axé sur un programme de recherche mondial basé qui permettra aux communautés universitaires, praticiens et décideurs urbains d'identifier ensemble les principales lacunes dans le domaine.

8 MARS 2021 - JOURNÉE DU COMMONWEALTH

Comme tous les deuxièmes lundis de mars de chaque année, les 54 pays membres du Commonwealth célébreront la Journée du Commonwealth le 8 mars 2021. Le Commonwealth comprend divers pays d'Asie, des Caraïbes et des Amériques, du Pacifique et d'Europe, sans oublier ceux d'Afrique, qui sont les plus nombreux, soient 19 pays représentant le continent africain. Les événements prévus (cérémonies de lever du drapeau, fêtes de rue, défilés de mode, etc.) viseront à souligner la diversité, l'unité et les valeurs édifiantes qui définissent le Commonwealth.

18 MARS 2021 – PARIS- FORUM AFRIQUE 2021 - « LES ENTREPRISES FRANÇAISES ET LA RELANCE AFRICAINE »

Sous les auspices du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) et l'Opinion, un média d'opinion, le Forum Afrique se tiendra à paris sous le thème « Les entreprises françaises et la relance africaine ». L'objectif, d'après les organisateurs, est de défendre une vision dynamique du continent.

VIGIEAFRIQUES

À propos du bulletin

VigieAfriques est une publication électronique de l'Observatoire sur les Afriques du CEIM (CAP-Afriques). Révisé par les pair(e)s, il s'agit d'un bulletin trimestriel de veille dédié à l'insertion et l'adaptation des Afriques dans les tendances mondiales. Il est ouvert à tous les chercheurs, étudiants et personnes intéressées à publier un article court dans une de ses cinq rubriques.

Rubriques

TENDANCES (1500 mots) : Identification des avancées théoriques et des pratiques émergentes au niveau mondial.

REPÈRES (75 à 750 mots) : fournit des références sur les avancées dans le champ d'un axe du regroupement thématique ou d'une politique publique.

RÉFORMES (600 mots) : témoignages ou expériences de transformations structurelles globales ou sectorielles engagées au niveau mondial ou continental ainsi que par les organisations internationales et leurs leçons pour les Afriques.

FOCUS (2000 mots) : Arrêt sur une pratique exemplaire particulière, dans un domaine particulier des axes de recherche de CAP-Afriques et nécessitant vulgarisation.

SOUS LA LOUPE (500 mots) : Actualités ou événements à surveiller.

Information pour les auteurs

Les textes soumis à *VigieAfriques* ne doivent pas être déjà parus dans une autre publication. Leur contenu engage la responsabilité personnelle de leur auteur. Ni le CEIM ni CAP-Afriques ne sauraient être tenus responsables des préjudices subis du fait de l'utilisation du contenu des articles ou de l'interprétation des opinions exprimées dans les articles.

Les textes proposés, dont la longueur est fonction des rubriques, doivent porter sur l'un des domaines suivants : 1) Régionalismes ; 2) Négociations internationales ; 3) Changements climatiques ; 4) Enjeux technologiques ; 5) Gouvernance ; 6) Mobilisation de ressources intérieures ; 7) Planification et statistiques ; 8) Transformation structurelle des économies.

Soumettre un article

Les propositions d'articles doivent être faites en format Word à l'adresse suivante : mballa@ualberta.ca

Prochaine publication : Avril 2021

Date limite de soumission des propositions : 2 mars 2021

Date limite de soumission des derniers manuscrits : 3 avril 2021

CAP-Afriques

Le Centre d'analyse et de prospective sur les Afriques (CAP-Afriques), un des observatoires du CEIM-UQAM, est un regroupement de chercheurs s'intéressant à l'Afrique et à l'avenir de ce continent. Sa mission consiste à contribuer à fournir un éclairage sur les différentes dynamiques de transformation observables, au moyen de recherches, de conception d'outils d'analyse comparative dédiés à l'aide à la prise de décision. Ce faisant, les travaux du CAP-Afriques se basent sur des données empiriques recueillies localement, par l'entremise de sources, de personnes-ressources et d'entités homologues et partenaires situées localement. Le CAP-Afriques se veut un réseau de transfert de connaissances dédié aux Afriques, en établissant des liens entre universitaires, hommes d'affaires ou chefs d'entreprises et société civile. En son sein, les chercheurs sont regroupés en fonction de leurs affinités de recherche d'intérêt pour les pays africains. Huit regroupements thématiques structurent ainsi les travaux des experts : **1) Régionalismes ; 2) Négociations internationales ; 3) Changements climatiques ; 4) Enjeux technologiques ; 5) Gouvernance ; 6) Mobilisation de ressources intérieures ; 7) Planification et statistiques ; 8) Transformation structurelle des économies.**

Comité de rédaction de VigieAfriques

Gueldich Hajer, Université
de Carthage, Tunisie

Mama Hamimida, Université
Hassan II, Casablanca, Maroc

Nora Marei, CNRS, France

Léonard Matala-Tala,
Université de Lorraine, France

Charlie Mballa, University
of Alberta, Canada



Cap-Afriques

Conjurer prospective
et prospection !



CAP-Afriques

Adresse civique :

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est
Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-3640
Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA

Adresse postale :

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA

Téléphone : 514 546-5059

Courriel: mballa@ualberta.ca

Site web : www.cap-afriques.com

Direction du CAP-Afriques

Charlie Mballa, directeur

Chargé de cours, University of Alberta /
Chercheur, Centre d'études sur
l'intégration et la mondialisation (CEIM)
charlie.mballa@ualberta.ca

Hajer Gueldich, directrice adjointe par intérim

Professeure agrégée en Droit international
à l'Université de Carthage- Tunisie /
Membre élu et rapporteur général de la
Commission de l'Union africaine pour le
Droit international (CUADI)
hajer.gueldich@yahoo.fr

Abonnez-vous

Au fil RSS 

Lisez toutes les chroniques 